

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022 - Centre social Louis Braille

MÉNIVAL LA CORDIÈRE



CAMILLE RUT
Coprésidente habitante



FABRICE LODI-CHEMAIN
Coprésident élu

> Point général avec la police municipale

- Regroupement derrière les commerces
La situation s'est apaisée. Plus de tirs de mortier.

- Évocation de la future disparition du commissariat

Il ne s'agit pas d'une disparition mais de changements d'organisation. Saint-Priest dépend de la division sud et le central est à Vénissieux. Le commissariat de police est désormais ouvert de 8h à 18h pour les dépôts de plainte. À la demande de M. le maire, la police municipale est maintenant ouverte de 8h30 à 4h du matin 7 jours sur 7. Les San-Priods ne sont toujours accueillis et les contacts entre les deux polices sont préservés. L'idée à retenir est que cette réorganisation des commissariats ne veut pas dire que les équipages ne viendront pas à Saint-Priest. Les patrouilles sont toujours réalisées quotidiennement sur la commune, comme avant.

- Vidéosurveillance

368 caméras existent sur la ville, bientôt 400. Ce dispositif efficace est un atout majeur pour observer des situations d'urgence. Le maillage images vidéo, alertes, et patrouilles d'intervention fonctionne plutôt bien.

- Petit parking en face du fast food

L'acquisition, par la Ville, du parking qui appartient à la copropriété est pour l'instant refusée. Le problème s'est déplacé sur la Cordière. Quelques regroupements sur la rue Maréchal Koenig occasionnent de temps en temps quelques dérangements pour les habitants.

- Secteur EMH

Sur le secteur EMH, on note surtout des entraves au code de la route. Pas d'appel ou de signalements sur le parc Braille.

- Stationnement gênant

Un camion stationne sur le trottoir. Il a déjà été repéré et verbalisé, ce qui devrait régler le problème

- Plateau traversant sur la rue Louis Braille

Le plateau traversant installé sur la rue Louis Braille est jugé efficace. Moins de vitesses excessives constatées.

- Passage Musset Pagnol

Une conseillère de quartier indique que le partage de ce passage sur la voie du tram T2 reste compliqué. Un aménagement serait souhaité.

> Retour sur l'organisation des événements de 2022

- Hommage à Annie Debard :



Retour sur l'animation sur la place du centre commercial, dénommée placette Annie Debard. Un bel hommage lui a

été rendu le 18 juin et un rosier a été planté au pied de la plaque. Des beaux témoignages se sont succédés : Annie était très appréciée, elle a énormément contribué à la vie du quartier.

- Anniversaire des 20 ans des conseils de quartier, au Fort, le 24 septembre



Cette journée de fête intergénérationnelle, à laquelle tous les habitants étaient conviés, a été très plaisante. Les habitants se sont globalement bien déplacés pour profiter des animations proposées tout au long de la journée, et partager les gâteaux avec les conseillers de quartier. L'école de cirque a rempli à deux reprises le chapiteau dans une ambiance chaleureuse et familiale. La météo s'est montrée très clémente contre toute attente.

> Point sur l'actualité des conseils de quartier

Des actions et des réflexions doivent être menées pour enrichir et faire connaître ce conseil :

> Le conseil de quartier souhaite s'investir lors de la fête du centre social, au printemps 2023.

> Les conseillers pourraient participer à la fête des voisins ou faire une rencontre habitants type fête des voisins au pied de la copropriété du Clairon rues

Marcel Pagnol et rue Musset. Un groupe de travail va se constituer pour mettre cette animation en place. Si vous souhaitez participer et donner votre avis, vous pouvez rejoindre le conseil de quartier en écrivant au service démocratie locale et de proximité : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
> Le conseil de quartier remercie l'ensemble des commerçants du quartier, grâce à eux le lien social est bien présent.

> Retour des divers groupes de travail pour l'année 2022 et appel à volontaires pour compléter les groupes de travail

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la Ville.

- GT budget participatif

Un budget de 20 000 € est attribué à chaque conseil de quartier, pour des aménagements d'intérêt général qui permettent d'améliorer le cadre de vie sur le domaine public. N'hésitez pas à faire des propositions à vos conseillers de quartier, vous pouvez leur écrire à : <https://www.ville-saint-priest.fr/viecitoyenne/les-conseils-de-quartier>

- GT plateforme numérique

Cette plateforme est en cours d'étude, elle sera dédiée aux conseils de quartier et aura pour objectif de faciliter les échanges et le travail en réseau, de communiquer et partager des informations utiles, de simplifier et mutualiser l'accès aux projets et actions en cours des conseils de quartier. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de nos avancées.

- GT boîte à lire

La boîte à lire qui est implantée sur la placette Annie Debard (centre commercial Ménival) fonctionne bien. Il est demandé au conseil de quartier de vérifier régulièrement son contenu. La porte de la boîte à lire est endommagée, il est prévu de la remplacer.

- Commission « Préserver et valoriser le patrimoine san-priod »

> Cette commission municipale a été remaniée en juin 2021. Son objectif est de développer la réflexion et les actions

de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine.

> Actuellement, les habitants ont pu constater que la villa Marché, jolie demeure type paquebot, construite dans les années 50, est en cours de démolition.

Les propriétaires ont vendu leur propriété à un promoteur immobilier dont le projet reprend quelques codes architecturaux, en hommage au bâtiment d'origine. Cette maison a fait l'objet d'une visite en mai dernier par les membres de la commission qui ont été reçus par les deux propriétaires, et un photographe a pris des clichés pour utilisation dans une exposition ultérieure.

> Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), élaboré par la Métropole, sert de document de référence pour la délivrance des autorisations liées au droit des sols comme les permis de construire.

Il permet également de protéger le patrimoine bâti et paysager. Sur la Ville de Saint-Priest, on compte ainsi 7 Périmètres d'Intérêt Patrimonial, 16 Éléments Bâti Patrimoniaux, un périmètre de monuments historiques inscrits, des Espaces Végétalisés à Valoriser.

> Le bilan des journées européennes du patrimoine est très satisfaisant. Succès entre autres de la balade urbaine élaborée par le conseil de quartier du Centre-Ville.

> Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées le même jour que la Foire, c'est dommage : cette date est européenne, et la Ville organise sa foire traditionnellement l'avant dernier samedi du mois. Cette configuration ne se présente que rarement ainsi.

> Info mairie

- Bâtiment de la sécurité sociale

Le bâtiment qui accueillait la sécurité



sociale (ancienne gendarmerie route d'Heyrieux) est en cours d'acquisition par la Ville pour un projet d'équipement public ou d'intérêt collectif.

- Projet de construction

L'ancien bar Mimi et Joseph pourrait héberger un projet de construction de l'étude notariale située actuellement place Louis Favard. Le projet prévoit de conserver en grande partie le bâtiment situé à l'angle de la rue du Grisard et de la rue de l'Égalité et donc de démolir puis reconstruire en partie arrière de la parcelle par rapport à la rue de l'Égalité.

- Marché de Noël



La 8^e édition du Marché de Noël du 8 au 18 décembre à l'Esplanade des arts (proche de la place Ferdinand Buisson et du TTA). 36 chalets (artisanat et décoration, production du terroir) et de nombreuses animations ! Programme complet sur www.ville-saint-priest.fr

- Fête des lumières 2022



Vos conseillers de quartier vous donnent rendez-vous le vendredi 9 décembre à 17h30 au groupe scolaire de Jules Ferry et Honoré de Balzac. Une distribution des lampions se fera avant le départ du défilé aux alentours de 18h accompagné en musique par les artistes de la compagnie Farfeulu. La déambulation passera à proximité des habitations pour un final féérique sur la placette Annie Debard (centre commercial rue Louis Braille). Nous en profitons pour remercier le conseil syndical pour la mise à disposition l'ancien local du centre social et la placette du centre commercial. Vous retrouverez sur le magazine *Couleurs* décembre toutes les informations sur le déroulement des fêtes des lumières de la Ville.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier
« Ménival / La Cordière » c'est...

9 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : ARSAC A.-M., AZERIA F., CHAKAR E., DUPEYRÉ X., KETTER O., LAKURIQI L., LEFORT C., POIRIER G., RUT C.

